



De l'association



**RÈGLES
ÉLÉMENTAIRES**

À l'attention de Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Madame la Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations

En ce 8 mars 2026, Journée internationale des droits des femmes, près de 4 millions de femmes sont toujours confrontées à la précarité menstruelle en France¹.

Pour ces personnes — élèves, étudiant·es, jeunes actif·ves, personnes sans domicile, mères de famille — dont le nombre reste encore aujourd'hui sous-estimé, l'égalité des droits et des opportunités demeure une perspective encore lointaine, voire inaccessible.

Chaque mois, elles sont contraintes d'arbitrer entre l'achat de protections périodiques et celui d'autres biens de première nécessité, au détriment de leur santé et de leur dignité. Dangers sanitaires, décrochage scolaire, sportif, isolement social, sont autant de risques encourus par les personnes n'ayant pas un accès suffisant et continu à des protections adaptées.

Pourtant, il y a 3 ans jour pour jour, l'État faisait la promesse de mettre fin à ce fléau en annonçant le remboursement des protections périodiques réutilisables pour les jeunes de moins de 26 ans et les plus précaires. Cette annonce a été suivie d'un vote et d'une inscription dans la loi de financement de la sécurité sociale en 2024, puis d'engagements renouvelés de nombreuses fois par les ministres successif·ves.

Cependant 3 ans après, rien n'a changé pour les premières concernées. Malgré les effets d'annonce répétés de la part des différents gouvernements à l'œuvre, la mesure est restée lettre morte, alors même que les travaux préparatoires — cahier des charges, décret d'application — ont déjà été finalisés.

Nous, associations et structures médico-sociales agissant au plus près des personnes en situation de précarité, constatons chaque jour sur le terrain l'ampleur de cette urgence. Dans un contexte où les prix des protections augmentent et nos moyens demeurent limités, nous sommes incapables de répondre intégralement aux besoins essentiels des personnes menstruées².

¹ — Un chiffre deux fois supérieur aux estimations réalisées seulement deux ans auparavant.

Voir, à ce sujet, *l'Étude exclusive sur la précarité menstruelle d'OpinionWay x Règles Élémentaires, Février 2023*.

² — Selon une étude à paraître de l'Association Règles Élémentaires, plus d'une structure partenaire sur deux a reconnu ne pas avoir disposé d'assez de protections périodiques pour répondre aux besoins mensuels de ses bénéficiaires en 2025.

En 2026, la précarité menstruelle demeure une réalité pour des millions de personnes sur notre territoire. Les jeunes et les personnes en situation de précarité sont surexposées à cette vulnérabilité³, qui les affecte dans leur intimité, et les ostracisent quotidiennement.

Nous ne pouvons plus fermer les yeux face à une telle évidence.
Nous nous devons de vous interpeller collectivement sur l'urgence de la mise en place effective du remboursement des protections périodiques réutilisables, promis il y a maintenant 3 ans.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames les Ministres, la précarité menstruelle n'est ni une question marginale, ni un thème symbolique. Elle a des effets tangibles et durables sur la vie de millions de personnes en France et impacte les milliers de structures qui tentent d'y répondre au quotidien. Face à cette réalité alarmante, nous vous appelons à agir sans délai, et à mettre en œuvre la mesure de remboursement des protections annoncée il y a 3 ans.

L'égalité, la santé et la dignité ne peuvent plus attendre.

Nos demandes :

- La publication de l'arrêté et du décret permettant la mise en œuvre rapide et effective du remboursement des protections périodiques réutilisables votée dans la LFSS 2024 ;
- Une concertation avec les acteurs associatifs et médico-sociaux concernés pour un déploiement optimal ;
- La mise en place d'une communication ciblée pour garantir que les publics prioritaires soient effectivement atteints.

Les premiers signataires

Règles Élémentaires
Association Aurore
Bon Sang !
Cop1 Solidarités Étudiantes
Dons Solidaires
Equipop
Festival Cyclées
La Grande Collecte

³— Près de 44% des françaises de 18 à 24 ans, un groupe qui serait directement concerné par cette mesure, sont en situation de précarité menstruelle selon l'Étude exclusive sur la précarité menstruelle d'OpinionWay x Règles Élémentaires, Février 2023.

La liste complète des signataires au 4 mars 2026

ACT Apparté
Aquitaine Afrique Initiatives
Association Chance et Protection Pour Toutes
Association de Récupération Boissière Réinsertion Emploi Solidarité, Atelier Chantier d'Insertion
Association DEHI
Association l'œil du Loup
Association Le Camion Douche
Association Lyonnaise d'Ingénierie Sociale
Association Thélèmythe
Bagagerie Solidaire de Clichy
Chôm'actif
CHRS Ma Bohème
CHRS Pouchet
CIDFF 15
CRIPS SUD
Insertion 44 Le Réseau des Chantiers d'Insertion
La Maison des femmes Marseille Provence
Mission Locale de la Haute Gironde
Mission locale de la Lyr
Planning Familial 35
Planning Familial 37
Planning Familial 38
Planning Familial 76
Planning Familial 82
ResidSocial
Restos du coeur, Centre de Villeparisis
Retz Agir
SAFA Association
Sers ta ville
Solidarité Enfants Sida (Sol en Si)
Solé'Val – Solidarité Étudiante Valence
Solidarité Femmes 21
Villejuifois Solidaires

[SIGNER LA LETTRE](#)